

DEMANDE D'AUTORISER LE DIRECTEUR GENERAL A ESTER EN JUSTICE

DELIBERATION BCA 2025 M10 140
Bureau du Conseil d'Administration du 7 octobre 2025

Membres délibérants présents :

Mme Martine HUBERT, Mme Nadège LANGLAIS, Mme Chantal NACIRI, Mme Gaëlle ROUTIER,
M. Jean-Claude DAUPHIN, M. Paul LE BIHAN.

Assistaient à la séance :

Mr Jean-Denis MEGE, Directeur Général
Mr Pierre PESTEL, Directeur Financier

Mr François AUSSANAIRE, Directeur de la Clientèle et des Territoires
Mme Emmanuelle DRUILLENNEC, Directrice du Patrimoine
Mme Lydia ALLORY, Assistante Direction Générale

Vu les délibérations CA2022/M01/12 du 7 janvier 2022 et CA 2022/03/32 du 31 mars 2022 relatives aux délégations de compétence du CA accordées au Bureau

Le Conseil d'Administration du 7 janvier 2022 a délégué au Bureau la compétence énoncée à l'article R.421-16 alinéa 11 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Le Bureau « autorise, selon le cas, le Président ou le Directeur Général à ester en justice, en application des articles R.421-17 ou R.421-18 ; toutefois, en cas d'urgence, ou lorsqu'il s'agit d'une action en recouvrement d'une créance, le Directeur Général peut tenter une action en justice sans cette autorisation ».

Le Directeur Général s'engage à rendre compte des actions en justice qu'il a introduites à la plus prochaine séance du Conseil d'Administration, conformément à l'article R.421-18 alinéa 4 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Considérant ce qui précède, il est demandé aux membres du Bureau de se prononcer sur :

- L'autorisation à donner au Directeur Général de poursuivre, au nom de Terres d'Armor Habitat, les actions en justice du Service Contentieux-Recouvrement mentionnées dans le tableau annexé en pièce jointe.

Le Bureau du Conseil d'Administration Après en avoir délibéré

- Autorise le Directeur Général à poursuivre, au nom de Terres d'Armor Habitat, les actions en justice du Service Contentieux-Recouvrement mentionnées dans le tableau annexé en pièce jointe.

Adopté à l'unanimité

La Présidente,